

Fécamp, le 06 mai 2024

Affaire suivie par :
Stéphanie FLEURET
Secrétaire du proviseur adjoint
Tél. 02 35 10 24 24
Mél. stephanie.fleuret2@ac-normandie.fr

Joel LE GAL
Proviseur adjoint
LGT Guy de Maupassant

LGT Guy de Maupassant
1575 Boulevard Nelson Mandela
B.P. 194
76401 Fécamp CEDEX

Aux parents d'élèves
de seconde

Objet : Année scolaire 2024-2025 – NOUVELLES PROCEDURES
REINSCRIPTION EN PREMIERE + BOURSE DE LYCEE

Madame, Monsieur

Votre enfant poursuit sa scolarité au lycée Maupassant en 2024-2025 en classe de première générale ou technologique. De nouvelles procédures sont mises en place :

REINSCRIPTION

La réinscription se fera en ligne **(OBLIGATOIRE)**. Vous devrez vous connecter sur les téléservices.education.gouv.fr rubrique inscription avec vos codes EDUCONNECT et effectuer votre inscription (sélection des enseignements optionnels, vérification des informations responsables et élèves, validation de l'inscription, consultation de la liste des documents éventuels)

Du 10 juin au 02 juillet pour les inscriptions en **première générale**

Du 26 juin 15h au 02 juillet pour les inscriptions **première technologique** (car il faut attendre le résultat de l'affectation)

BOURSE DE LYCEE

Lors de la téléinscription en ligne, vous **devrez donner votre consentement pour l'étude automatique du droit à bourse**, pour cela vous devrez cocher la case correspondante et renseigner l'état civil élargi de la personne assumant la charge de l'élève et le cas échéant celui de son concubin. Les échanges seront ensuite automatisés avec les services fiscaux et permettront de vérifier automatiquement le droit à bourse de la famille et de calculer le montant éventuel à verser. **AUCUNE AUTRE DEMARCHE NE SERA A EFFECTUER.**

Cette procédure permettra de réexaminer chaque année automatiquement le droit à bourse, au plus près de la situation réelle de la famille, sous réserve que vous n'ayez pas retiré votre consentement.

FICHE DE VŒUX D'AFFECTATION

Cette fiche est à remplir uniquement au recto (ne pas remplir la partie notes) uniquement pour :

- Un passage EN VOIE **PROFESSIONNELLE**
- Un passage EN PREMIERE TECHNOLOGIQUE **STD2A / ST2S / STL / STI2D / STMG / STHR**
- UN **MAINTIEN EN SECONDE**

Cette fiche sera **à rendre** au professeur principal dans la semaine **du 21 au 24 mai 2024**

ATTENTION : les vœux d'affectation seront pris en compte après accord du conseil de classe

REDOUBLEMENT EXCEPTIONNEL

En cas de demande de maintien, un courrier doit être adressé à l'attention de M. Le Gal, proviseur adjoint au moment du conseil de classe.

CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT

S'il y a un changement d'établissement à la prochaine rentrée, l'élève devra passer au secrétariat de scolarité pour demander un imprimé de changement d'établissement.

LIVRES SCOLAIRES

Par ailleurs, fin juin, début juillet vous devrez ramener les livres aux fédérations de parents d'élèves et commander ceux de l'année prochaine lors des permanences qui se tiendront dans l'établissement (les dates seront consultables sur le site du lycée).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes sincères salutations.

J. L e Gal



FICHE de VŒUX d'AFFECTATION

Pour les élèves du palier d'origine 2^{de} sollicitant une affectation :

- ⇒ Vers une 1^{re} technologique d'un établissement public du ministère de l'Éducation Nationale ou de l'Agriculture
- ⇒ Vers une 1^{re} professionnelle ou une 1^{re} année de brevet des métiers d'art d'un établissement public du ministère de l'Éducation Nationale
- ⇒ Vers une 2^{de} GT ou spécifique (redoublement ou maintien en 2^{de} GT ou spécifique)
- ⇒ Vers une 2^{de} professionnelle, une 1^{re} année de CAP, une 2^{de} GT ou spécifique dans un établissement public du ministère de l'éducation nationale (élèves issus de la voie professionnelle) ou dans un établissement privé sous contrat de l'Éducation Nationale ou dans un établissement public ou privé sous contrat du ministère de l'Agriculture.

N° Identifiant National élève (INE)

Sexe : F G

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Nom prénom représentant légal : Adresse :

☎ Mél :

Nom prénom représentant légal : Adresse :

☎ Mél :

Etablissement actuel :

Classe actuelle : LV1 : LV2 :

Boursier : oui non

Rang du vœu	Code du vœu	Intitulé de la formation	Établissement
1	 		Nom / ville :
2	 		Nom / ville :
3	 		Nom / ville :
4	 		Nom / ville :
5	 		Nom / ville :
6	 		Nom / ville :
7	 		Nom / ville :
8	 		Nom / ville :
9	 		Nom / ville :
10	 		Nom / ville :

À, le	À, le
Signature du représentant légal 1 :	Signature du représentant légal 2 :

Bilan des moyennes annuelles exprimées en notes (indiquer NN pour non notés en l'absence de notes)									
Français	Maths	LV1	LV2	Physique Chimie	SVT	Histoire- Géo	Arts appliqués	EPS	Enseignement professionnel

Pour information, les élèves du palier d'origine 2^{de} (ou les jeunes non scolarisés) demandant une offre de formation relevant du niveau post 3^e (2^{de} GT, 2^{de} professionnelle, 1^{ère} année de CAP) sont positionnés automatiquement au niveau de « maîtrise satisfaisante » pour chacune des composantes du socle.

Mentions d'information : le traitement algorithmique " Affelnet-lycée" a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves en classe de seconde professionnelle, de première professionnelle, et première technologique, ainsi qu'en première année de certificat d'aptitude professionnelle. Le présent formulaire recueille les données à caractère personnel nécessaires à ce processus d'affectation. Pour toute demande d'exercice de vos droits d'accès et de rectification, votre contact est le Délégué académique à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@ac-normandie.fr ou 168, rue Caponière, BP 46 184, 14061 Caen cedex.

Date et signature du chef d'établissement :